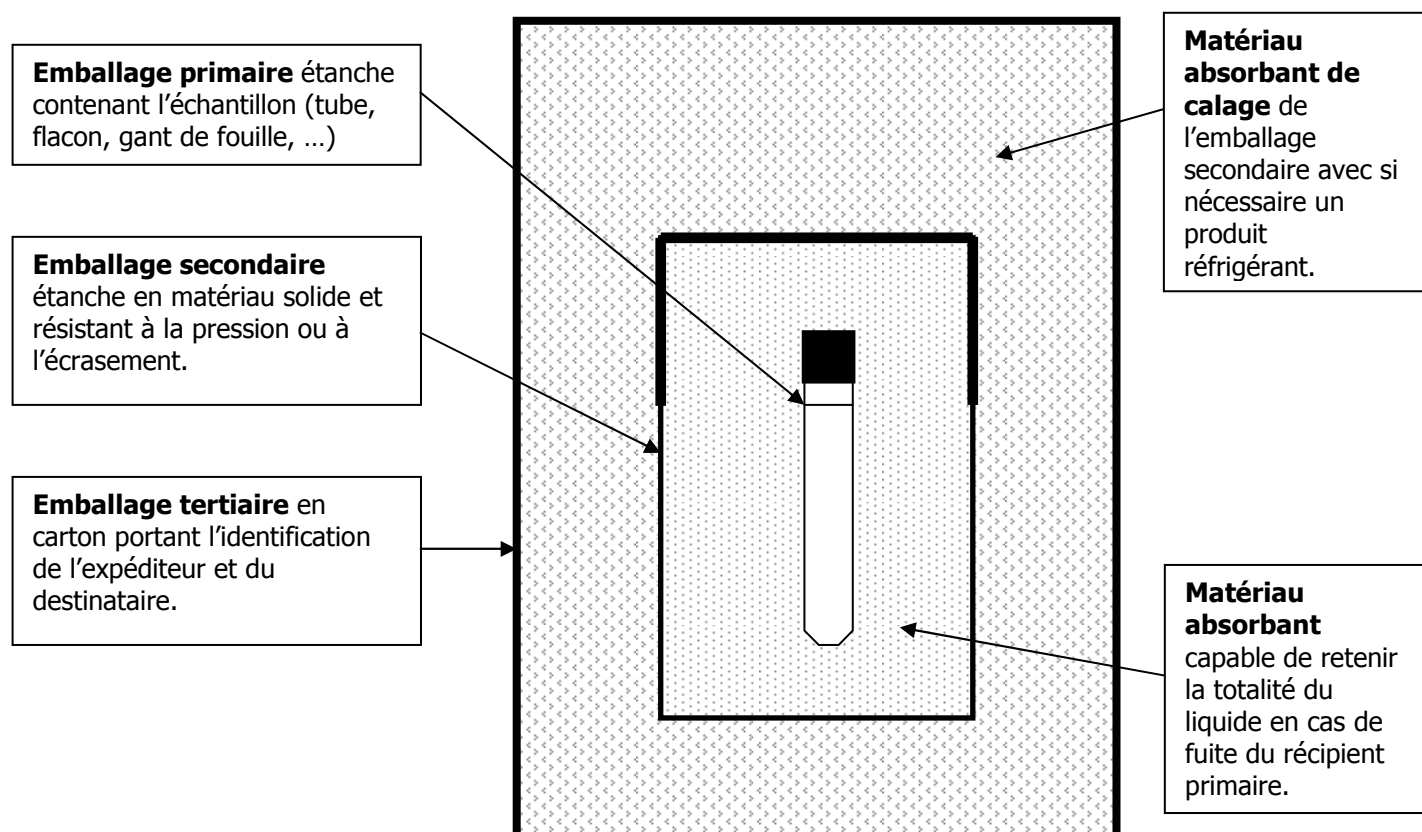


LABORATOIRE D'ANALYSES VETERINAIRES ET ALIMENTAIRES
DU DEPARTEMENT



Chemin des Champs de la Loge – CS 70216
10 006 TROYES CEDEX
Tél. 03 25 42 52 00 – Fax 03 25 42 52 15
E mail : cgaube.lvd@cg10.fr

ENVOI DES PRELEVEMENTS BIOLOGIQUES AU LABORATOIRE
CONFECTION DES COLIS



Emballage primaire : Il contient l'échantillon pour analyse. Il doit être étanche (absence de fuite), identifié et être enveloppé dans suffisamment de matériau absorbant pour pouvoir absorber tout le liquide s'il venait à se casser.

Emballage secondaire : Il s'agit d'un deuxième emballage étanche qui doit être résistant à la pression et à l'écrasement (flacon en plastique par exemple). Il est destiné à renfermer et à protéger le ou les récipient(s) primaire(s).

Plusieurs emballages primaires peuvent être mis dans un emballage secondaire. Il faut alors utiliser suffisamment de matériau absorbant et de calage pour éviter les mouvements des récipients primaires pendant le transport.

Emballage tertiaire : Il s'agit de l'emballage extérieur qui protège l'emballage secondaire et son contenu des détériorations externes pendant leur transport. Il porte les étiquettes réglementaires ainsi que les coordonnées de l'expéditeur et du destinataire.